**Termes de référence pour le recrutement d’un/e consultant/e pour l’animation des ateliers de formation et l’élaboration d’une feuille de route pour l’intégration de la Santé reproductive dans les curricula**

**1. Contexte**

Dans le monde, les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent 25% de la population : soit au total 1,8 milliard dont la plupart vivent dans les pays à revenus bas et moyens. Ils sont confrontés à des difficultés considérables, à savoir le VIH, les infections sexuellement transmises (IST), les grossesses précoces, l’avortement non- sécurisé et la violence basée sur le genre.

Au Maroc, la jeunesse qui constitue plus de 28% de la population marocaine est un vrai catalyseur de changement. Investir dans la protection, l’éducation et la santé des jeunes est une priorité stratégique pour la croissance économique et le développement social du pays.

Cependant, la jeunesse marocaine devient de plus en plus vulnérable, car elle fait face à plusieurs obstacles qui la privent d’un passage sain de l’adolescence à l’âge adulte.

Ces tendances peuvent avoir des conséquences graves, si l’on considère l’accès limité des jeunes à l’éducation, l’information et les services en matière de santé sexuelle et reproductive.

En effet, les sensibilités culturelles et les tabous qui entourent la sexualité empêchent souvent d’envisager l’éducation complète à la santé reproductive, sous le prétexte qu’elle pourrait entraîner une activité sexuelle plus précoce et des comportements sexuels plus risqués.

Cependant, il a été prouvé que l’éducation à la santé reproductive n’entraine pas la précocité de l’activité sexuelle, bien au contraire, elle a un impact positif sur les comportements sexuels sains et peut même retarder les premiers rapports sexuels et accroître l’utilisation des préservatifs (UNESCO, 2009 ; Fonner et al, 2014). Elle permet aux jeunes de prendre des décisions éclairées sur leur santé, d’acquérir des connaissances pratiques et d’adopter des comportements plus responsables.

Afin de fournir aux adolescents et aux jeunes une éducation en matière de la santé reproductive adaptée aux besoins en fonction de l’âge, en insistant sur des valeurs telles que le respect, l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité et la responsabilité. Un partenariat entre le ministère de l’éducation nationale et l’UNFPA au Maroc a eu lieu pour promouvoir la santé reproductive et plus spécifiquement le droit à l’information, la formation et à l’éducation.

C’est dans ce cadre que le département de l’éducation nationale compte élaborer une feuille de route et former les concepteurs des programmes et rédacteurs de manuels scolaires pour l’intégration de l’éducation à la santé reproductive dans le curriculum scolaire à partir du cycle de l’enseignement primaire. L’UNFPA est sollicité pour apporter un appui technique à travers une expertise qui pourra accompagner la direction des curricula dans cette perspective.

**2. Objectif de la consultation**

Cette consultation vise l’appui technique pour l’intégration des composantes de la santé reproductive dans les curricula à travers un apport d’expertise basé sur les enseignements tirés des pratiques réussies au niveau international et une approche participative avec les acteurs (concepteurs des programmes, rédacteurs de manuels scolaires, inspecteurs, chefs d’établissements et enseignants) pour accompagner le changement.

**3. Objectif de la feuille de route**

La feuille de route a pour objet d’établir un processus d’intégration des composantes de la santé reproductive dans les curricula, et les différentes activités à mettre en œuvre sur les aspects informationnels, pédagogiques et organisationnels et les modalités pratiques de déploiement de celles-ci pour que les curricula répondent aux besoins des jeunes et de la société en matière d’information, de compétences et de valeurs en terme de la santé sexuelle et reproductive.

**4. Localisation et durée du contrat**

La prestation durera 40 jours calendaires, à compter de la date de signature de contrat jusqu'à la mise en œuvre des actions inscrites dans la feuille de route assignées au consultant, et la remise du rapport de la consultation.

**5. Tâches et responsabilités**

Mandat du/de la consultant/e:

* Préparer une note méthodologique détaillée pour la consultation ;
* Réaliser des entretiens avec les départements concernés par le développement des curricula et la santé scolaire et les différents acteurs clés (Inspecteurs, sociologues, enseignants, jeunes, ONGs…) à travers l’organisation d’un atelier de réflexion ;
* Elaborer une feuille de route pour l’intégration de la SR dans les curricula (Capitalisation de l’approche du ministère)
* Elaborer une note conceptuelle pour l’organisation des ateliers de formation au profit des cadres de la direction des curricula, des rédacteurs des manuels scolaires et des inspecteurs du primaire concernés (ateliers qui pourront être tenu éventuellement à distance avec une trentaine de participants).
* Animer 3 ateliers de formation pour les concepteurs des programmes et les rédacteurs de manuels scolaires ;
* Elaborer un document de synthèse de la transposition pédagogiques des composantes de la santé sexuelle et reproductive dans les curricula ;
* Fournir un dossier complet de chaque atelier : matériel pédagogique (PPT, portefeuille de lecture, synthèse des bonnes pratiques …), liste de participants, agenda, rapport avec photos.

**6. Livrables attendus :**

* Note méthodologique détaillé de consultation.
* Dossier complet de l’atelier de réflexion : note conceptuelle, agenda, rapport de déroulement, liste de participants, photos…
* Un document de capitalisation de l’approche du ministère et la feuille de route pour l’intégration de la SR dans les curricula
* Dossier complet des ateliers de formation : note conceptuelle, agenda, matériel de la formation, rapport, photo, évaluation de la formation (Pré et post tests).
* Un document de synthèse des différentes activités à mettre en œuvre sur les aspects informationnels, pédagogiques, organisationnels et les modalités pratiques d’intégration des composantes de l’éducation à la santé sexuelle et reproductive.

**7. Qualifications et compétences requises**

- Chercheur(s) en science de l’éducation, en sociologie et en bonne connaissance des principes de l’éducation à la santé reproductive et sexuelle ;

- Expérience prouvée en développement des programmes dans le domaine de l’éducation et de la pédagogie ;

- Expérience prouvée dans l’élaboration des stratégies et/ou de planification stratégique ;

- Expérience prouvée dans l’animation des évènements et rencontres scientifiques et de formation des adultes ;

- Une connaissance du paysage et des appuis institutionnels au secteur de l’éducation national au Maroc ;

- Un bon esprit analytique et de synthèse ;

- Des capacités rédactionnelles confirmées ;

- Une maitrise des langues (au moins le français et l’arabe) et de l’outil informatique.

**8. Soumission des candidatures :**

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, leur CV ainsi qu’une note méthodologique de la consultation avec une offre financière à l’adresse mail suivante : elamrani.sidirachid@gmail.com Au plus tard le 30 Juin 2020 à 16h00 GMT+1, date et heure limites de réception des candidatures.

Le sujet de l’email doit impérativement porter la mention suivante : « **Consultation MEN-SR**»

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.